

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Ouverture des participations aux 2 procédures judiciaires pour les VICTIMES du COVID-19

Paris, le 14 Juillet 2020 – A partir de ce jour, les **VICTIMES du COVID-19** peuvent valider leur participation aux 2 procédures judiciaires lancées par notre Association l' **AVCCF Stop Covid-19** et le **Cabinet de Maître Di Vizio**, sur notre site, sur ce lien :

<https://association-victimes-coronavirus-france.org/plaintes/>

En effet, à **partir du 14 juillet 2020**, il est officiellement possible de valider sa participation aux 2 procédures judiciaires pour les **VICTIMES du COVID-19**, dont **Maître Di Vizio**, qui sera votre avocat si vous nous rejoignez, vous explique le détail dans une vidéo qui vous est dédiée.



Voici la présentation des 2 procédures judiciaires qui vont être déposées :

- **La reconnaissance du statut de victime du covid-19** : Recours en responsabilité contre l'état avec demande de réparation du préjudice avec indemnisation pour les victimes du Covid-19.
- **Plainte auprès de la Cour de Justice de la République à l'encontre de Edouard Philippe, Agnès Buzyn et Olivier Véran, pour abstention volontaire** de prendre ou de provoquer les **mesures** permettant de **combattre un sinistre** de nature à créer un danger pour la sécurité des personnes.



Pour ces 2 procédures judiciaires, il a été choisi volontairement, un montant forfaitaire de participation aux honoraires d'avocats, accessible à tous, de 90€, pour que toutes les victimes puissent avoir accès à la meilleure défense et être parfaitement et humainement représentées.

### **A PROPOS DE L'ASSOCIATION Victimes Coronavirus Covid-19 France – Stop Covid-19**

L'Association Victimes Coronavirus Covid-19 France – Stop Covid-19 est une association citoyenne qui a été créée pour réunir, informer, soutenir, défendre et représenter tout citoyen français constituant une victime directe et/ou indirecte du virus Coronavirus COVID-19 .

Plus d'informations sur <https://association-victimes-coronavirus-france.org>

Rejoignez-nous et soutenez nos actions, adhérez :

<https://association-victimes-coronavirus-france.org/adhesion/>

### **CONTACT**

Pour recevoir de plus amples informations :

[presse@association-victimes-coronavirus-france.org](mailto:presse@association-victimes-coronavirus-france.org)

### **Association Victimes Coronavirus Covid-19 France**

5 Avenue du Général de Gaulle

94160 St Mandé

Tél: 01.80.91.40.91